



LA  
LETTRE  
DE



# L'Oudon

N° 8 | NOVEMBRE 2024

Je m'abonne

Coupon d'inscription en dernière page

GRATUIT



## REPORTAGE : CRUE HISTORIQUE

p. 2

**NOUVEAU LOOK  
POUR L'ODON**

Identité graphique

p. 3

**L'ARBRE  
INDISPENSABLE À  
NOS TERRITOIRES**

Les services de l'arbre

p. 4-5

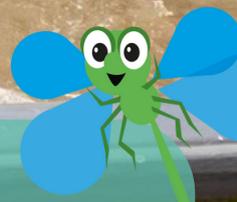
**CRUE HISTORIQUE**

Retour sur l'évènement  
et sur les actions du  
bassin de l'Oudon

p. 8

**PORTRAIT DU JOUR**

Chargée de prévention  
des inondations :  
parcours, études,  
missions



# EDITO Le mot du président

Nous avons connu au mois de juin une intensité de pluies historique sur la partie nord du bassin de l'Oudon particulièrement sur la région de Cossé le Vivien entraînant des inondations importantes à Craon.

Cette crue estivale est une première en ce qui nous concerne, elle ne répond pas aux modélisations des crues hivernales, nous avons pu observer entre autres que la rugosité de la végétation freinait l'écoulement et entraînait une extension des champs d'expansion.

Nous allons poursuivre avec les services de l'Etat, l'analyse de cet épisode afin d'une part d'affiner les prévisions et d'autre part d'adapter nos protocoles à ces périodes estivales.

Vous trouverez dans cette lettre comment et avec qui le bassin de l'Oudon aborde cette problématique des crues.

Bonne lecture.



Gilles GRIMAUD  
Président du Syndicat du  
Bassin de l'Oudon



## NOUVELLE IDENTITÉ POUR LE BASSIN DE L'OUDON



Le bassin de l'Oudon fait peau neuve avec une nouvelle identité visuelle. Le logo évolue et se dynamise. On y retrouve le contour du bassin versant avec le grand "L" blanc qui correspond à l'Oudon. La libellule est désormais la mascotte, elle sera accompagnée de nombreux pictogrammes pour illustrer nos articles et autres supports de communication.

Vous retrouverez également un grand symbole en forme de "B" comme le "b" de bassin versant.

Le logo se décline en plusieurs versions selon la structure qui porte le projet.



Les compétences du syndicat du bassin de l'Oudon sont les suivantes : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (G.E.M.A.P.I.), aménagement et gestion des ouvrages hydrauliques, lutte contre les pollutions diffuses, gestion quantitative de la ressource, animation et concertation.

Le syndicat du bassin de l'Oudon porte également les actions en faveur du bocage sur les territoires d'Anjou Bleu Communauté et de la Communauté de communes du Pays de Craon.

Enfin, le syndicat du bassin de l'Oudon est structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau.

La Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) est une instance de concertation à l'échelle du bassin versant. Elle est créée par le Préfet et se compose de trois collèges :

- le collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux,
- le collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées,
- le collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés.

La Commission Locale de l'Eau est chargée d'élaborer le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Oudon (SAGE). Elle doit assurer le suivi de sa mise en œuvre et le réviser.

# L'ARBRE INDISPENSABLE À NOS TERRITOIRES



Les éléments bocagers (haies, talus, arbres, mares...) rendent des services variés au territoire et à ses usagers. Le syndicat du bassin de l'Oudon met en place depuis plusieurs années des actions en faveur de la préservation des haies bocagères : programmes de plantations de haies, formations à la gestion et à la valorisation des haies, sensibilisation...



## INFILTRER EN PROFONDEUR

Les haies permettent une meilleure infiltration de l'eau dans les sols, ce qui limite le risque d'inondation. A l'échelle d'un bassin versant les haies en travers de la pente principale collectent le ruissellement. Les haies sur talus ou fossés sont donc des obstacles au ruissellement, selon leur implantation par rapport à la pente, elles peuvent ralentir l'écoulement ou au contraire le concentrer. Les haies peuvent également retenir les coulées de terre agricole en retenant les particules entraînées par le ruissellement de l'eau.

## STOCKAGE DU CARBONE : 1KM DE HAIE = 33 TONNES DE CARBONE ABSORBÉ EN 20 ANS

La haie stocke du carbone au sein de ses troncs, racines, et dans les sols en dessous de celle-ci. Ainsi, planter 1 km de haies bocagères correspond à stocker 770 tonnes équivalents CO<sub>2</sub> sur 100 ans. Cette concentration de carbone se retrouve pas dans l'atmosphère et limite donc le réchauffement climatique. (source : chambre d'agriculture, le stockage du carbone et services rendus par la haie)

## BIODIVERSITÉ

### 20% D'INSECTES SUPPLÉMENTAIRES

Les haies abritent une grande diversité de flore et faune sauvages. Elles remplissent 4 fonctions majeures pour la faune : alimentation, reproduction, abris et déplacement des espèces. (source : Trame verte et bleue, 2014).

## BRISE VENT POUR LES ANIMAUX, LES BÂTIMENTS ET LES CULTURES

Les vents constants peuvent ralentir ou annuler la croissance des plantes, exposent les animaux à du stress ou à des dommages éventuels. Les haies peuvent contrer ces effets. Elles peuvent réduire la vitesse du vent jusqu'à 60%. Ainsi, l'implantation de haies favorise la mise en place d'un microclimat et permet de lutter contre les températures extrêmes (trop élevées ou trop basses). (source : AFAC 2015)

# CRUE HISTORIQUE DE L'OUDON - JUIN 2024

Du 18 au 22 juin derniers, le bassin versant de l'Oudon a vécu un évènement historique, avec localement des records de pluviométrie et de crue. La première vigilance rouge pluies-inondations sur notre secteur a été déclenchée depuis la création du dispositif d'alerte Vigicrues.

Sur le secteur de Cossé le Vivien, il est tombé l'équivalent de 4 mois de pluies en 3 jours seulement (200mm), sur des sols exceptionnellement humides pour la saison.

Mais surtout, il est tombé 113mm en 2h soit 113 litres d'eau par m<sup>2</sup> à la station de Cossé. Cette intensité, jamais mesurée jusqu'à présent, est à l'origine de la très forte réaction de l'Oudon dans son val mayennais, atteignant des records de hauteur d'eau à Craon (3.25m au vieux pont), digne de la crue centennale du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI).



D'autres affluents ont fortement réagi aussi comme le Chéran, l'Araize, la Verzée et l'Argos, au gré de pluies également très fortes.

Sur le val Oudon en Maine et Loire, l'onde de crue, bien qu'exceptionnelle pour cette saison, a pu être fortement amortie au fur et à mesure de sa progression vers l'aval, grâce à l'expansion des crues dans la vallée, favorisée par la présence d'une végétation dense à cette époque. Certains bassins versants intermédiaires ont été moins arrosés, comme l'Hière à l'est. Ils ont donc peu alimenté l'onde de crue entre ces deux secteurs.

33 communes du bassin versant ont été reconnues en état de catastrophe naturelle pour inondations et coulées de boues. L'ensemble de la chaîne publique d'alerte, de gestion de crise et d'assistance aux sinistrés a été mobilisé sur les deux départements.



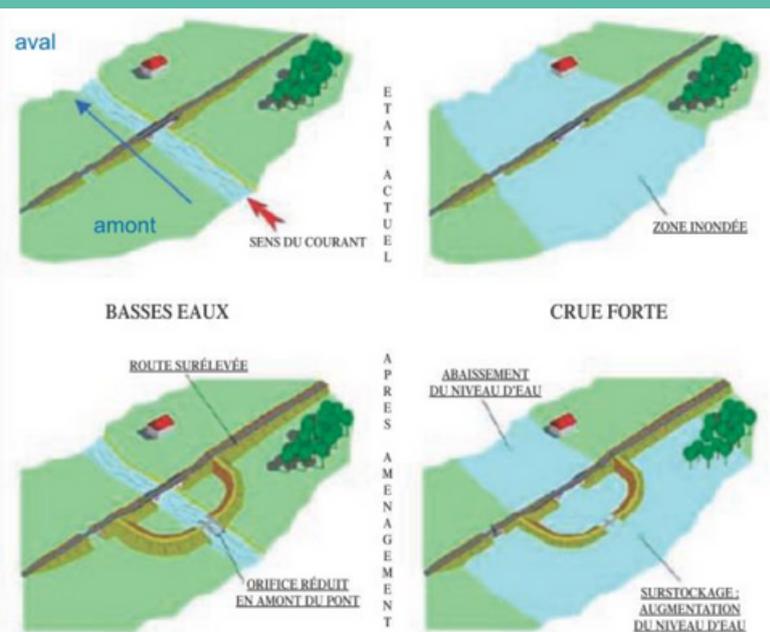
## L'ACTION DU SYNDICAT : PENDANT LA CRISE

Les élus et techniciens ont été force de propositions pour aider à la compréhension du phénomène et à la gestion de crise, en lien étroit avec les communes, les services de l'Etat et les gestionnaires d'ouvrages qui rencontraient des difficultés.

Sur le terrain, à observer et capitaliser les informations, le syndicat a assuré des astreintes pour activer et gérer, en accord avec les services de l'Etat et les riverains concernés, certains ouvrages de surstockage disponibles et dont la position sur le réseau hydrographique pouvait être pertinente au regard de la répartition de la pluie et leur potentielle efficacité.

Coordonner et manoeuvrer les ouvrages en rivière, gérer dès que possible l'enlèvement des arbres et débris charriés sur les ponts et ouvrages a permis de faciliter les écoulements pour limiter l'impact de la crue, dans un souci permanent de maîtriser aussi les risques en aval.

Depuis, un travail au long court s'est engagé pour rencontrer, écouter, accompagner les acteurs du territoire et la population, rassembler les éléments pour répondre aux besoins exprimés de façon adaptée et proportionnée pour améliorer notre résilience face à ces nouveaux défis météorologiques.



## LE PROGRAMME DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES CRUES

Entre 1995 et 2001, le territoire faisait face à des crues historiques hivernales récurrentes. En 2003, le Syndicat engageait un vaste programme d'aménagement d'ouvrages hydrauliques répartis sur les bassins versants qui alimentent l'Oudon en aval de Craon et jusqu'à Segré sud. Disposés à des endroits stratégiques, 15 barrages en rivière permettent désormais de ralentir et réduire l'intensité des crues en stockant temporairement 3 à 4 millions de mètres cube d'eau.





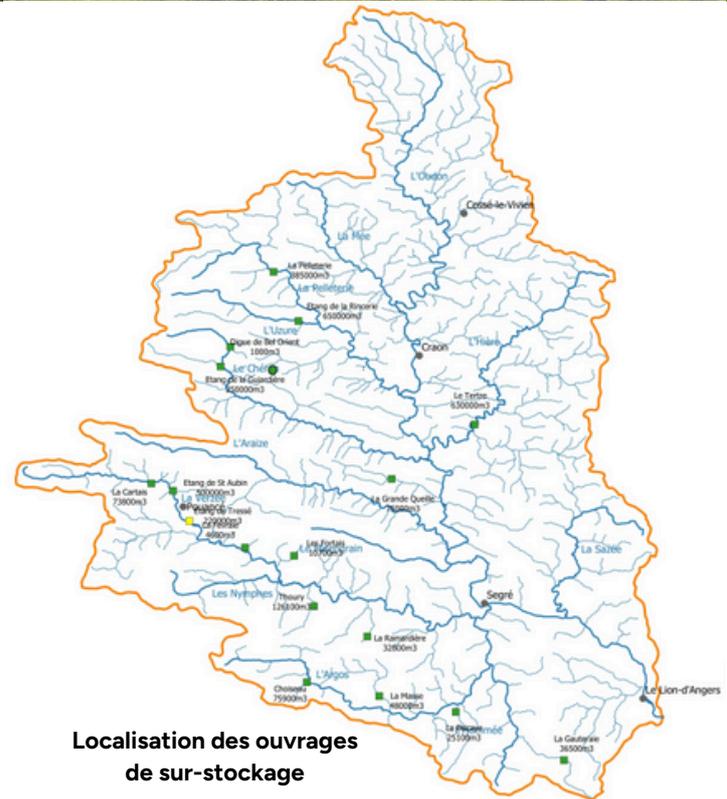
Ouvrage de sur-stockage de Loiré (49)

Ces aménagements hydrauliques protègent donc l'agglomération de Segré même si l'ensemble des riverains directement situés en aval en bénéficient. Ils sont normalement en service du 1er novembre au 31 mars, période historiquement la plus à risque.

Leur effet est basé sur l'accumulation des volumes stockés et nécessite le respect de l'horloge des crues\*. Pour cela, il est nécessaire que la pluviométrie soit globalement homogène sur le territoire, comme souvent en hiver, pour que l'onde de crue soit réduite. Pris individuellement les ouvrages ont donc un intérêt plus limité et leur fonctionnement distant peut être inadapté à l'échelle du bassin versant.

Les phénomènes récents, de type orageux et localisés, sortent donc du schéma optimal de fonctionnement de ces ouvrages. L'intensité des phénomènes nouveaux à gérer, leur localisation aléatoire et concentrée et leur saisonnalité, doivent nous inciter à explorer des solutions toujours basées sur le ralentissement dynamique des crues mais basées sur la capacité du territoire globalement à gérer la pluie au plus près de son point de chute, avant qu'elle ne se concentre dans nos réseaux et nos cours d'eau.

\*C'est la combinaison des pics de crues des rivières entre elles, dans le temps.



Localisation des ouvrages de sur-stockage

## ENTREtenir LA MÉMOIRE DES CRUES

Garder en mémoire les événements passés contribue à mieux se protéger, par les choix que chacun fait pour s'adapter au risque.

Cela passe par l'information sur les niveaux des plus hautes eaux connues, matérialisés par des repères de crues. Sur internet, il existe une banque nationale où chacun peut renseigner ses observations (BNPRC). Le syndicat y a intégré les 5 repères de crue qu'il a posé sur les communes de Craon, Segré et Le Lion d'Angers.

Plus original, les « Arbres à crues » sont 4 sculptures installées dans la prairie de l'Homme à Sainte Gemmes d'Andigné, pour servir de repères historiques et aborder la conscience du risque à travers l'art.



Arbre à crue



# INFORMEZ-VOUS !

Lettre de l'Oudon : présentation des actions et thématiques du bassin versant



Lettre du Chéran : présentation des actions et thématiques sur le cours d'eau du Chéran

RETROUVEZ TOUS NOS SUPPORTS D'INFORMATIONS SUR [WWW.BVOUDON.FR](http://WWW.BVOUDON.FR) OU SUR DEMANDE AU 02 41 92 52 84



Au fil du Chéran : guide des balades sur le secteur du Chéran



Dépliant de présentation des actions du bassin de l'Oudon

L'Oudon en poche : balades nature sur le bassin versant de l'Oudon



La lettre agricole de l'Oudon Actualités agricoles sur le territoire

# L'oudon en quelques chiffres

40  
panneaux

pédagogiques sont disposés sur des sites naturels

394 élèves

des écoles du bassin versant de l'Oudon ont été sensibilisés à l'eau et aux milieux aquatiques en 2024.

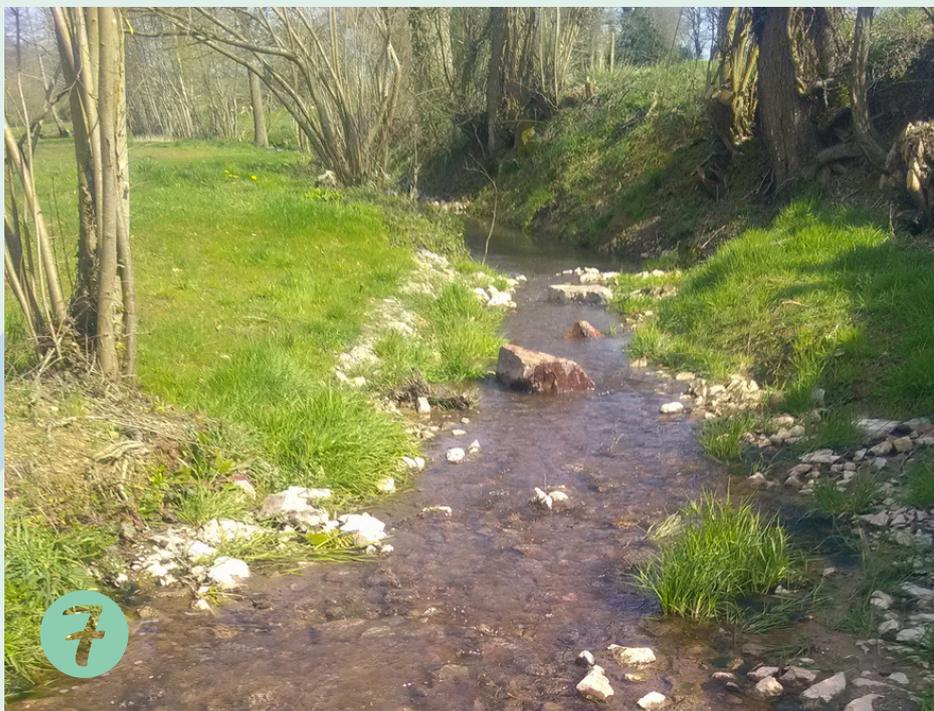
6,4 km de  
cours d'eau

restaurés en 2024 avec une alternance d'eau courante pour l'oxygénation et de fosse refuge pour les poissons.



## Travaux réalisés

Suppression des barrages et restauration du cours d'eau



# LE PORTRAIT DU JOUR

## Chargée de prévention des inondations



Géraldine COMMERE nous parle de son métier !

### Bonjour Géraldine, pourrais-tu nous présenter ton parcours scolaire ?

Après un Bac scientifique, j'ai suivi une formation de 2 ans de Biologie appliquée à l'IUT de Brest, spécialisée dans le domaine de l'Environnement. J'ai continué ensuite à me former tout au long de mon parcours professionnel pour répondre aux besoins et aux évolutions de ce métier.

### Quelles sont les grandes missions d'un chargé de prévention des inondations ?

Mes missions s'articulent autour de deux axes principaux : la gestion des 15 ouvrages de sur-stockage créés entre 2004 et 2016 pour limiter le risque d'inondations à l'échelle du bassin versant et le pilotage de projets de réduction de vulnérabilité aux inondations sur des secteurs plus ciblés. J'apporte mon expertise sous forme de conseil auprès de mes élus et collègues, des collectivités et techniciens du territoire ou de riverains inondés. Par ailleurs, je participe au travail de sensibilisation et aide au développement d'une culture du risque sur le territoire par la pose de repères de crues par exemple.

### En quoi le dérèglement climatique impacte ton métier ?

Depuis 2018, on voit clairement une bascule sur les phénomènes météorologiques qui provoquent des crues plus intenses, localisées et globalisées à la fois, hiver comme été, mais aussi des épisodes de sécheresse qui intensifient les assècs des cours d'eau, été comme hiver. Globalement, le volume de pluie annuel est le même mais répartis sur une plus courte durée. Cela change l'approche quant aux solutions à proposer. On passe d'une logique d'aménagement du fil d'eau pour mieux évacuer, contenir ou ralentir ponctuellement à une logique de ralentissement global du cycle de l'eau bénéfique aux différents enjeux. On regarde les choses à l'échelle du bassin versant, pour faciliter l'infiltration ou le ralentissement de l'eau à la parcelle, car lorsque l'eau est arrivée au cours d'eau, il est presque déjà trop tard. On fait donc évoluer le discours et les actions dans ce sens avec plus de collaboration avec les différents acteurs du territoire et la population.

### Un dernier mot ?

Ce métier est passionnant mais demande de la polyvalence, de la persévérance et de l'engagement. Mais, le côté humain est sûrement l'élément le plus central car ce sujet touche particulièrement les gens et cela donne un sens particulier à ce travail.



**JE M'ABONNE**

**A LA LETTRE DE L'OUDON**

publication annuelle

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir une version :



**papier** à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_

ou



**numérique** à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_



Pour valider votre inscription : envoyer ce coupon réponse à l'adresse postale du syndicat ou contacter le syndicat par téléphone ou par mail.



## Coordonnées

**Syndicat du bassin de l'Oudon**

**6 rue de la Roirie**

**49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU**

**Tel 02 41 92 52 84**

**contact@bvoudon.fr**

[www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr)

**Suivez-nous sur : @bassinoudon**

La lettre de l'Oudon est une publication du Syndicat du Bassin de l'Oudon, 6 rue de la Roirie, 49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU

[www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr)

Directeur de la publication : Gilles GRIMAUD - rédaction et crédits photos : agents du Syndicat du Bassin de l'Oudon

Création et mise en page : Syndicat du Bassin de l'Oudon. Impression : Léridon imprimerie

Lettre éditée en novembre 2024 à 2000 exemplaires - Publication gratuite. Ne pas jeter sur la voie publique.

ISSN : 2824-7728

